

Communiqué du Conseil de la Concurrence

relatif au projet de concentration concernant la prise du contrôle conjoint de la société « Promamec S.A » par la société « Vantage IV Luxembourg Limited S.à.r.l », à travers l'acquisition et la souscription de 48,56% des actions de son capital social et des droits de vote y afférents.

Conformément à l'article 13 de la loi 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence telle qu'elle a été complétée et modifiée et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2 -14-652 pris pour l'application de la loi 104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- **L'acquéreur** : La société « Vantage IV Luxembourg Limited S.à.r.l » ;
- **La cible** : La société « Promamec S.A ».

Nature de l'opération

- Acquisition du contrôle conjoint.

Secteurs économiques concernés

- La fabrication et la distribution de dispositifs et équipements médicaux.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 25 mai 2023.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

L'Opération de concentration notifiée au Conseil de la Concurrence, concerne une prise de contrôle conjoint par la société « Vantage IV Luxembourg Limited S.à.r.l » de la société « Promamec S.A », via l'acquisition et la souscription d'actions représentant 48,56% du capital social de Promamec.

Promamec est une société anonyme de droit marocain ayant pour activité principale la fabrication et la distribution de dispositifs et équipements médicaux. Ainsi, elle distribue ces produits au Maroc et en Afrique-subaharienne.

Vantage IV Luxembourg Limited S.à.r.l est un fonds d'investissement de droit luxembourgeois, appartenant au Groupe panafricain Vantage Capital, un gestionnaire de Fonds mezzanine en Afrique.

Fait à Rabat le 11 mai 2023